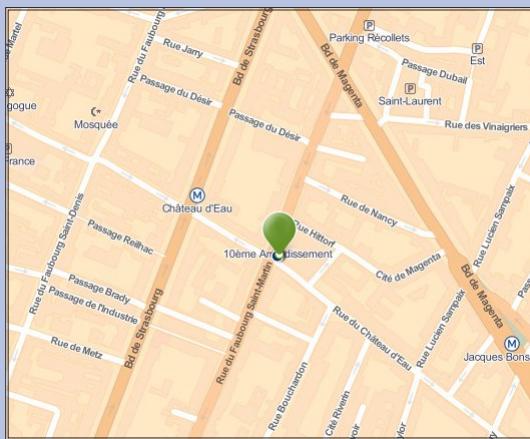


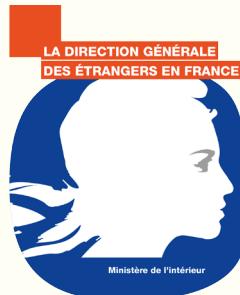
## Comment se rendre au colloque

Le mercredi 11 juin de 9H à 17H  
à la salle des fêtes de la Mairie du  
10<sup>ème</sup> arrondissement

72, rue du faubourg Saint Martin,  
Paris 10<sup>e</sup>  
M Château d'Eau, ligne 4  
Bus Arrêt Gare de l'Est



Inscription : [droitlalangue@gmail.com](mailto:droitlalangue@gmail.com)  
Contact : 06 64 83 36 10 (Souad CHAOUIH)



## Objectifs du colloque

En Europe, la connaissance de la langue et de la société d'accueil est de plus en plus une condition nécessaire à l'intégration des migrants dans leur pays d'arrivée, qu'il s'agisse d'entrer sur le territoire, d'obtenir l'autorisation de résidence permanente ou d'en acquérir la nationalité. Un grand nombre de pays européens mettent ainsi en place différentes politiques de formation linguistique.

Notre colloque européen a pour objectif de :

- Faire l'état des lieux de la situation de l'apprentissage de la langue des pays d'accueil au niveau européen,
- Mener une réflexion et croiser les regards en présence de chercheurs, de syndicats, de parlementaires, de partenaires institutionnels et de membres de collectifs agissant sur le terrain autour de la question de l'apprentissage de la langue du pays d'accueil.
- Evaluer et comparer les outils et les dispositifs mis en place par les organisations associatives agissant pour permettre une meilleure intégration et faciliter l'accès à la citoyenneté.

## DRAL

L'association « Droit à la langue du pays d'accueil » qui regroupe une quinzaine d'associations et de syndicats a pour objectif de promouvoir l'adoption d'une loi reconnaissant le droit d'accès à la langue du pays d'accueil. Le DRAL met au centre de ses préoccupations cette question.

Le DRAL a organisé au cours des dernières années diverses rencontres et colloques qui ont mis en évidence les difficultés rencontrées par les populations non-francophones (primo-arrivantes ou non) pour accéder à une véritable formation linguistique, seule manière d'avoir accès à une citoyenneté participative.

DRAL, 108, avenue Ledru Rollin, 75011 Paris  
06 64 83 36 10, 01 42 87 24 87, [droitlalangue@gmail.com](mailto:droitlalangue@gmail.com),  
<http://droitlalangue.over-blog.com/>  
ACORT, Accueil Laghouat, AEFTI, AMF, CGT, CIMADE, CNAFAL,  
FCPE, FO, FSU, FTCR, LDH, UNAF, UNSA, UTIF.



Association pour le  
DROIT À LA LANGUE DU PAYS D'ACCUEIL

## 2004 - 2014

Pour son 10<sup>e</sup> anniversaire,  
le DRAL organise en partenariat  
avec le collectif « Le 10<sup>ème</sup> a toujours  
besoin de la politique de la ville » :

### Colloque européen

## Quels dispositifs d'apprentissage de la langue et d'accès à la citoyenneté en Europe ?

LE MERCREDI 11 JUIN  
De 9H à 17H

## Le matin

■ 9h -9h30 : Accueil

■ 9h30-9h45 : Ouverture et présentation du colloque par Françoise Dumont, Vice-présidente de la LDH et Présidente du DRAL

### 9h45-11h30 : 1<sup>ère</sup> table ronde

■ Etat des lieux de la situation de l'apprentissage de la langue et des dispositifs institutionnels en Europe

- Eric Lajarge, Direction départementale de cohésion sociale, Préfecture de Paris et d'IDF (sous réserve),
- An Le Nouaili Marlière, Comité économique et social européen (CESE),
- Yves Pascouau, chercheur à European Policy Centre, Head of Programme "Migration and Diversity".

Modératrice : Françoise Dumont

Echanges avec la salle

### 11h30-13h : 2<sup>ème</sup> table ronde

■ Difficultés et réussites rencontrées par les organisations agissant pour un meilleur apprentissage de la langue

- Germano Garotto, Président CoordEurop « Pour le Droit des Etrangers à Vivre en Famille »,
- Chantal Ors, responsable de la gestion du FPSPP au FAF-TT,
- Catherine Perret, membre de la CE de la CGT.

Modérateur : Alaya Zeghloula

Echanges avec la salle

## L'après-midi

14h30- 16h : 1<sup>ère</sup> table ronde

■ Quels projets politiques d'intégration et d'accès à la citoyenneté à l'échelon européen et national ?

- Fanélie Carrey-Conte, Députée de la 15<sup>ème</sup> circonscription de Paris,
- Dominique Guibert, Vice-président de la LDH et délégué au développement de l'AEDH,
- Didier Le Reste, Conseiller de Paris et Conseiller du 10<sup>ème</sup>, chargé de la politique de la ville et intégration,
- Marie-Christine Vergiat, Parlementaire européenne.

Modérateur : Jean Bellanger

Echanges avec la salle

### 16h - 17h : 2<sup>ème</sup> table ronde

■ Quelles perspectives pour rendre effectif et efficient le droit à l'apprentissage de la langue du pays d'accueil ? (en France et en Europe)

- Jean Bellanger, Président d'honneur du DRAL,
- Moncef Rezgui, Directeur de l'AEFTI Paris Ile-de-France,
- Christian Robin, Collectif « Le 10<sup>ème</sup> a toujours besoin de la politique de la ville ».

Modérateur : Umit Mettin

Echanges avec la salle

## Conclusion

■ Françoise Dumont, Présidente du DRAL